

DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL OU D'UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE (USAGE RÉSIDENTIEL)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Nom et coordonnées du requérant incluant le numéro de téléphone et l'adresse courriel
- Nom et coordonnées de l'entrepreneur (si applicable)
- Adresse des travaux
- Description des travaux
- Date de début et de fin de travaux
- Coût des travaux

LISTE DES DOCUMENTS ET AUTRES INFORMATIONS REQUISES ⁽¹⁾

<input type="checkbox"/>	Croquis montrant l'emplacement du bâtiment à démolir sur votre terrain
	<p>À partir d'une copie de votre certificat de localisation ou d'un croquis de votre terrain, les documents soumis doivent inclure les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'identification de la construction à démolir; <input type="checkbox"/> La localisation des différents éléments nous permettant de bien comprendre le croquis soumis (ex. : emplacement de la rue ou autres bâtiments sur le terrain).
<input type="checkbox"/>	Informations relatives à l'entrepreneur responsable des travaux <i>(non requis dans le cas de la démolition d'une construction accessoire pour un usage résidentiel)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Copie de la licence RBQ de l'entrepreneur, <input type="checkbox"/> Copie du certificat d'assurance valide de l'entrepreneur montrant le montant de l'assurance responsabilité civile.
<input type="checkbox"/>	Autres informations requises <i>(inclure la réponse aux documents soumis)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La démolition du bâtiment sera-t-elle complète ou partielle? <input type="checkbox"/> La fondation du bâtiment sera-t-elle démolie ou conservée?

⁽¹⁾ Tout document manquant doit être transmis dans un délai maximal de **45 jours** suivant l'ouverture de la demande pour compléter votre dossier, à défaut de quoi, nous procéderons à la fermeture de ce dernier.

Les documents requis peuvent être transmis :

- en format numérique à l'adresse courriel suivante : info-permis@drummondville.ca (lors de la transmission, s.v.p. prendre soin de bien identifier votre envoi en indiquant dans l'objet l'adresse de référence pour les travaux);
- en personne au comptoir du Service de l'urbanisme de l'hôtel de ville situé au **415, rue Lindsay**.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nous en composant le **311**.

Il est important de noter que cette liste est non exhaustive et qu'en tout temps, la Ville peut exiger d'autres documents et/ou informations supplémentaires afin de compléter le dossier pour fins d'étude.